

Mr et Mme BOISSEAU – DELACOUR  
Ferme Defoy  
80 500 Assainvillers

NOUVERGIES  
A l'attention d'Hervé Petit  
21A Boulevard Jean Monnet  
94 357 VILLIERS-SUR-MARNE

Assainvillers, le 27 septembre 2016

Monsieur,

Vous avez sollicité notre avis concernant les modalités de démantèlement du projet éolien sur les communes de Lignières-les-Roye et Laboissière-en-Santerre.

Dans le cadre de ce projet, nous sommes concernés en tant que propriétaires de la parcelle Y 36 sur la commune de Lignières-les-Roye.

Suite à la lecture du texte que vous nous avez transmis, nous n'avons aucune remarque particulière sur les conditions de remise en état du site puisque celles-ci répondent au décret en vigueur.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en nos salutations distinguées.

Mr et Mme Boisseau-Delacour

